



CONSEIL DE QUARTIER

AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE SPÉCIALE DES MEMBRES POUR ÉLECTION

Le président, M. Raymond Poirier vous convie à une assemblée spéciale des membres du conseil de quartier du Vieux-Limoilou, **le mercredi 20 septembre 2023 à 19 h, à la Villa Ringfield, 1185, rue La Sarre.**

Les personnes ayant le droit de vote à cette élection sont tous les citoyens et toutes les citoyennes du quartier qui répondent à la définition suivante :

- 1- Les personnes majeures résidant dans le quartier du Vieux-Limoilou;
- 2- Les personnes¹ représentant un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier du Vieux-Limoilou.

Vous pouvez déposer votre candidature le soir même.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

23-AS1-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
23-AS1-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
23-AS1-03	Élection pour 3 postes sur le conseil d'administration: <ul style="list-style-type: none">• 2 postes réservés aux femmes• Un poste réservé aux hommes Déroulement <ul style="list-style-type: none">• Appel de candidatures• Présentation des candidats• Scrutin, le cas échéant, et dépouillement du scrutin• Annonce des résultats	19 h 05
18-AS1-04	Levée de l'assemblée	19 h 15

¹ Les personnes représentant un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier doivent remplir le formulaire d'attestation signé par une personne en autorité de cet établissement (le formulaire d'attestation est disponible sur la page Web de votre conseil de quartier). Si l'établissement appartient à une personne morale, joindre une résolution du conseil d'administration.



CONSEIL DE QUARTIER

Pour poser sa candidature : par Internet

Pour poser votre candidature, vous devez être âgé de 18 ans et plus et résider dans le quartier. Pour soumettre votre candidature par Internet, suivez ces deux étapes :

1. Remplissez le [formulaire](#).
2. Transmettez le [lien du formulaire](#) à vos connaissances pour obtenir l'appui de dix résidents majeurs ou représentants d'établissement de votre quartier.

Pour poser sa candidature : par formulaire papier

Procurez-vous le formulaire de candidature au bureau d'arrondissement de La Cité-Limoilou situé au 500 rue du Pont. Vous pouvez également l'imprimer à partir d'ici : [formulaire](#)

1. Compléter le formulaire et le faire signer par dix résidents majeurs de votre quartier ou personnes qui représentent un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier.
2. Déposer votre formulaire complété sur place lors de l'assemblée spéciale

Information sur les élections

Pour plus d'information sur les conseils de quartier et les élections, consultez la page web suivante :

https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier